



Annnonce de l'École Chomsurang Upatham

Objet : Mise en œuvre de la « politique de non-acceptation de cadeaux » pour
l'exercice fiscal 2025

L'École Chomsurang Upatham reconnaît l'importance capitale de de promouvoir une culture organisationnelle, des valeurs ainsi que des directives appropriées auxquelles le personnel doit se conformer concernant l'offre ou la réception de cadeaux, récompenses ou toute forme de gratification liée à leurs fonctions. Cette initiative vise à prévenir toute utilisation abusive de l'autorité à des fins personnelles ou pour autrui, conformément à la politique gouvernementale et au plan national de réforme axé sur la prévention et la lutte contre la corruption et les comportements inappropriés.

Dans un effort pour manifester une opposition ferme à toutes formes de corruption, ainsi que pour renforcer les vertus d'éthique, de moralité et d'intégrité dans les pratiques professionnelles, assurant ainsi une transparence des opérations fondée sur de bons principes éthiques, l'École Chomsurang Upatham déclare par la présente une interdiction stricte pour tout le personnel d'accepter tout type de cadeau ou incitation, que ce soit avant, pendant ou après l'exécution de leurs fonctions, afin de prévenir la corruption et les comportements inappropriés. Les administrateurs à tous les niveaux sont invités à donner l'exemple en respectant ces normes et en veillant à une stricte conformité parmi leurs équipes respectives afin de prévenir tout cas de corruption ou d'inconduite.

Cette annonce est portée à la connaissance de tous et doit être strictement respectée.

Fait le 30 juin 2025

Sergent

(Jantorn Khumpaksorn)

Directeur de l'École Chomsurang Upatham